

Prise de risques eventuels et décharge de responsabilité

Je soussigne, et mes héritiers, représentants légaux ou successeurs, déchargeons par la présente,

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD, ses propriétaires, employés, fournisseurs et affiliés, de toute réclamation, dette, procès et responsabilité qui pourraient résulter directement ou indirectement de la participation à chacun des aspects des circuits et locations offerts et nous déchargeons de la même manière LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD de toute perte, blessure, décès et dommages subis par toute personne ou tout bien, quelle qu'en soit la cause.

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD décline toute responsabilité pour tout retard, perte, dommage ou blessure à toute personne ou bien survenus pendant l'utilisation par un participant des taxis, autobus ou tout autre moyen de transport, ou pendant sa participation au circuit. Nous exigeons une assurance de voyage qui couvre toute perte, dommage ou vol des bagages et des effets personnels, les blessures à la personne, les accidents, les maladies et le rapatriement.

Je soussigne, déclare que suis complètement conscient des risques inhérents aux promenades à moto, que je comprends parfaitement les conditions de réservation et d'annulation, et que j'accepte les termes et conditions qui concernent ma réservation.

Régies concernant les dégâts

Dans le cas où la moto d'un client deviendrait inutilisable, en raison d'un accident ou d'un usage négligent, ce client sera obligé de regagner les locaux de LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD sis Agadir, au moyen de transports publics. Une deuxième moto de dépannage ne sera pas fournie au client. Les frais de retour par transports publics seront à la seule charge du client.

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD décline toute responsabilité pour de tels frais.

Le client accepte de prendre en charge, par la signature du présent document, tous les coûts encourus par des dégâts occasionnés aux motos ou aux équipements de moto lors d'un accident et/ou d'une utilisation négligente ou peu attentionnée de la moto.

Je soussigne comprends parfaitement ce qui est exprimé ci-dessus et j'accepte de me conformer aux règles susmentionnées concernant les dégâts.

Signature :

Date :

Modèle de la moto fournie :

CONDITIONS GENERALES

Chaque client doit lire et signer ce contrat avant le début du voyage

RESPONSABILITE DU CLIENT

Le client sera tenu pour responsable de tous dégâts occasionnés par sa négligence lors de l'utilisation de la moto. Les participants d'un circuit de moto sont entièrement conscients des risques et dangers inhérents et ils en acceptent la pleine responsabilité. Les clients sont également les seuls responsables de tout dommage causé à un tiers et ils renoncent à toute réclamation contre LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD et ses employés pour tout dommage personnel subi pendant le circuit. Toute plainte doit être portée immédiatement à la connaissance du guide et ne pourra pas être prise en considération plus tard.

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD décline toute responsabilité pour tout retard éventuel occasionné par une panne et des réparations nécessaires concernant les motos ou les véhicules de transport pendant le circuit. Tout litige sera jugé par un tribunal Marocain compétent.

CONDUITE PERSONNELLE

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD et ses représentants désignés se réservent le droit de disqualifier toute personne comme membre d'un circuit ou d'un séjour dans le cas où la conduite ou les agissements de ladite personne compromettraient le bon déroulement du circuit, ou enfreindraient les droits ou le bien-être des autres membres du groupe. Dans ces circonstances, aucun remboursement ne sera normalement octroyé. Dans le cas extraordinaire où un remboursement serait octroyé, ledit remboursement, de la part de , n'excédera LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD jamais le coût des services non utilisés.

REGLES CONCERNANT L'ALCOOL ET LES DROGUES

ILLEGALES

Il est interdit au participant d'arriver au début du circuit en état d'intoxication.

Le client ne consommera pas de drogues illégales ou d'alcool pendant la durée d'un circuit d'une journée.

Le client ne consommera pas des quantités déraisonnables d'alcool, et en tout cas aucune drogue illégale, pendant la durée d'un circuit de deux jours ou plus de deux jours. Nous demandons aux clients de bien vouloir nous prévenir de tout médicament prescrit par ordonnance qu'ils doivent ou sont susceptibles de prendre pendant un circuit.

LE PRIX DU CIRCUIT COMPREND

La location d'une moto, l'hôtel en chambre double, un véhicule de soutien, le mécanicien et l'assurance aux tiers.

LE PRIX DU CIRCUIT NE COMPREND PAS

Le billet d'avion, le carburant, les boissons, l'équipement complet de pilote (casque, bottes, ...), l'alcool, les frais de « room service », les activités pendant les jours de repos, sauf les activités qui forment une partie de notre itinéraire, l'hébergement en hôtel avant et après le circuit, tout article personnel, les frais de passeport et visa, les amendes et pourboires, les frais de blanchissage, les appels téléphoniques et fax, l'assurance personnelle (médical et rapatriement), le transport vers les locaux de LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD, les excursions.

ASSURANCE PERSONNELLE

Il n'y a pas d'assurance disponible sur place pour couvrir blessures éventuelles et frais médicaux, ni les frais de rapatriement, à la suite d'un accident. Nos clients sont donc OBLIGÉS de souscrire à leurs frais une assurance additionnelle chez eux. Cette assurance doit couvrir l'annulation/interruption du circuit, les accidents personnels, les frais de santé annexes (soins médicaux, hospitalisation), le rapatriement, perte des biens personnels etc.

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD se réserve le droit de refuser l'accès du client à l'équipement si ce client n'est pas muni de la preuve d'une couverture par assurance au début du circuit.

Le client est responsable de sa bonne santé physique pour la pratique de la moto dans le désert.

ACCORDS ORAUX

Tout accord oral concernant des modifications aux termes et conditions entre le client et LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD n'entrera pas en vigueur avant que le client ne revienne confirmation de l'accord par écrit.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD fait de son mieux pour programmer les circuits aux époques de l'année ou le climat de la région ou le circuit se déroulera est agréable pour les promenades a moto. Nos circuits traversent des régions ou les changements de climat peuvent se produire d'une façon dramatique et soudaine.

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD décline toute responsabilité pour des conditions météorologiques défavorables et n'offre aucun remboursement pour de telles conditions. Nous nous réservons le droit de modifier l'itinéraire si nécessaire, afin d'améliorer la qualité du circuit ou pour accommoder nos clients ou pour toute raison de sécurité.

CONDITIONS A REMPLIR PAR LES MOTOCYCLISTES

Les motocyclistes doivent avoir au moins 18 ans et être titulaire d'un permis de moto sans restriction dans leur pays de résidence. Tout règlement de la circulation dans le pays doit être respecté. Le motocycliste assume toute responsabilité en ce qui concerne le respect de toute la réglementation de la circulation. Les casques sont obligatoires a tout moment.

Les motocyclistes doivent modifier leur façon de conduire en fonction du temps, de l'état des routes et de la présence d'autres utilisateurs des routes. Les clients reconnaissent par la signature du présent document ou par le règlement de la facture que les promenades a moto peuvent être dangereuses, qu'ils sont conscients des risques inhérents et qu'ils acceptent ces risques.

Les clients seuls ont la responsabilité de maintenir la moto sous contrôle, de choisir une vitesse appropriée (la vitesse adaptée aux conditions) et de respecter les lois de la circulation en vigueur dans le pays.

REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES ET SUR FILM

LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD se réserve le droit de filmer ou de faire des photographies de tous ses circuits et d'utiliser ces films et photographies a des fins promotionnelles, pour promouvoir les ventes, dans les brochures et a toute autre fin commerciale.

REGLES CONCERNANT LES DEGATS

Inclus dans les frais de location, LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD fournira une moto a chaque client.

Dans le cas ou la moto d'un client deviendrait inutilisable, en raison d'un accident ou d'un usage négligent, ce client sera obligé de regagner les locaux de LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD sis a Agadir, au moyen des transports publics. Une deuxième moto de dépannage ne sera pas fournie au client. Les frais de retour par transport publics seront a la seule charge du client. LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD décline toute responsabilité pour de tels frais.

Le client accepte de prendre en charge, tous les couts encourus par des dégâts occasionnés aux motos ou aux équipements de moto lors d'un accident et/ou d'une utilisation négligente ou peu attentionnée de la moto.

La valeur des pièces mécaniques ou équipements abimés sera déterminée avec référence de Particule en question avec une majoration de 30% pour couvrir les frais d'expédition et de dédouanement.

CONSEIL MEDICAL

Puisque nous visitons quelques-uns des endroits les plus lointains et isolés du Maroc, les clients ayant des problèmes médicaux préexistants doivent les porter a la connaissance du personnel de AGADIR LA GENERALE MOTOCYCLE DU SUD avant le début du circuit. Il y a des circonstances ou une éventuelle évacuation d'un client pourrait être lente, difficile, chère, pénible, voire impossible. Les clients doivent, donc, faire très

attention. Dans le cas où ils se sentiraient malades, ils doivent nous le dire aussitôt, pour que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour une évacuation, si le besoin se présente. Les soins en cliniques privées au Maroc sont bons uniquement dans quelques grandes villes.

REGLES CONCERNANT LES ACOMPTES

Le solde du coût total doit être payé avant le départ du premier jour du raid.

Frais d'annulation par rapport au solde payé :

- a) 7 - 8 semaines avant le départ : 50% de remboursement
- b) 4 - 7 semaines avant le départ : 40% de remboursement
- c) 2 - 4 semaines avant le départ : 25% de remboursement
- d) 0 - 2 semaines avant le départ : pas de remboursement